

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre août, les membres du Comité syndical  
la présidence de Mme Michèle PLANTE.

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
En exercice	21
Présents	14
Dont suppléants	2
Dont représentés	1
<b>Votants</b>	<b>15</b>
Dont pour	15
Dont contre	0
Dont abstention	0

**Membres présents :**

M. COUET-LANNES Patrick, M.DARBO Nicolas, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, Mme DUPRE Brigitte (suppléante de M. CANIZARES Yann, excusé), M. GUIRAUT Jean, M. LABROSSE Pierre, M. LAHORE Christophe (suppléant de Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie, excusée), M LESCOLE Grégory, Mme MAILLOT Marie-Christine, M. MICHEL Dominique, Mme PLANTE Michèle, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme VOEGELI Noémie

**Etaient excusés :**

Mme AMARE Mélanie, Mme BITAILLOU Françoise, , M. CANIZARES Yann, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme FERRANDO Chantal, Mme LARROUDE Jacqueline, Mme LORENZETTO-MARTINEZ Stéphanie, Mme MAILLE Julie, Mme UCHAN Samantha (pouvoir à Mme DUPLANTIE Marie-Claude)

**Secrétaire de séance :** Mme MAILLOT Marie-Christine

## N°2021– D5 : PARTENARIATS – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE JEUNES SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

### RAPPORT

Mme la Présidente informe le comité syndical que l'opération de rénovation du nouvel Espace Jeunes de Garlin s'est achevée au cours du premier semestre 2021 avec une réception définitive des travaux le 29 juin 2021.

Il est rappelé que ce projet a notamment pu aboutir grâce au soutien financier de nos partenaires publics. Ainsi, dans le cadre de cette opération d'un montant hors acquisition de 260 000 € TTC, l'Etat participe à hauteur de 71 358 €, la CAF64 avec une enveloppe maximum de 100 000 € et la Région Nouvelle Aquitaine pour un montant de 66 449,52 € au titre du programme FEADER développement rural Aquitain.

Tous les acteurs de ce projet, collectivités, élus, agents, partenaires financiers, entreprises... se sont réunis le 08 juillet dernier pour l'inauguration de ce nouvel équipement structurant pour le territoire.

Mme la Présidente rappelle que ce projet a eu pour la genèse une étude territoriale menée entre 2017 et 2019 sur la politique éducative à l'échelle des 18 communes du Syndicat des écoles.

Cette étude avait révélé la nécessité de créer un lieu formalisé et repéré pour accompagner les jeunes de 11 à 17 ans autour des objectifs suivants :

- Favoriser l'accès des jeunes aux structures de loisirs, à l'offre sportive et culturelle sur les temps péri et extrascolaires.
- Créer des espaces d'implication, de participation à la vie citoyenne et de prévention pour les jeunes du territoire.
- Développer un lieu d'accueil, de travail et d'écoute permettant aux jeunes de se retrouver sur les temps périscolaires.
- Favoriser les échanges de jeunes sur le territoire.

Ainsi, l'implantation d'un Espace Jeunes sur le périmètre du Syndicat et plus particulièrement sur la commune de GARLIN fait partie d'un maillage territorial et partenarial cohérent.

Ce projet s'inscrit également dans une démarche communautaire puisqu'en parallèle, la Communauté de Communes des Luys en Béarn a fait de l'action en direction de la jeunesse une de ses priorités. C'est dans le cadre de ce partenariat avec la communauté de communes, compétente sur le temps extrascolaire, que l'Espace Jeunes a ainsi pu proposer cet été aux jeunes du territoires des activités et animations harmonisées à l'échelle du territoire intercommunal.

Par ailleurs, toutes les actions du syndicat en faveur de la jeunesse s'inscrivent en complémentarité des actions proposées pour les enfants de 3 à 11 ans au titre des compétences scolaires (entretien des écoles, restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs...). Cette cohérence permet de créer des liens forts avec les jeunes tout au long de leur évolution et de proposer des parcours et accompagnements qui correspondent à leurs besoins.

Désormais, il convient de structurer l'organisation et les actions du syndicat à destination des jeunes en période périscolaire.

Suite à une enquête réalisée auprès des familles début 2021, l'équipe d'animation et la commission Education Animation ont imaginé l'organisation de l'Espace Jeunes sur le temps périscolaire telle que présentée ci-dessous. Il vous est ainsi proposé que l'Espace Jeunes soit ouvert en période périscolaire tout au long de l'année en fin de journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h30 et les mercredis de 12h30 à 18h30.

L'accès à l'Espace Jeunes durant ces créneaux et la participation des jeunes aux différentes activités proposées tout au long de l'année (hors vacances scolaires) sont ouverts à tous les jeunes de 11 à 17 ans, qui résident ou qui sont scolarisés sur le territoire du Syndicat des écoles.

Afin de faciliter un accès équitable pour le plus grand nombre, il est proposé de fixer un coût annuel d'adhésion à 15 € par année scolaire.

Par ailleurs, les sorties et activités spécifiques organisées les mercredis après-midi pourront faire l'objet d'une tarification supplémentaire dans les conditions suivantes :

Tarif sortie niveau 1 : 8€ / Tarif sortie niveau 2 : 15€ / Tarif sortie niveau 3 : 20 €

#### DECISION

Le comité syndical, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**DECIDE** De valider les horaires d'ouverture de l'Espace Jeunes en période scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h30 et le mercredi de 12h30h à 18h30.

De fixer la cotisation d'adhésion à 15 € par année scolaire

D'adopter les tarifs suivants pour les activités spécifiques organisées les mercredis : sortie niveau 1 : 8€ / Tarif sortie niveau 2 : 15€ / Tarif sortie niveau 3 : 20 €

**PRECISE** que ces conditions sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Syndicat des Ecoles de la Région De Garlin  
3, place de la Liberté  
64330 GARLIN  
05 59 04 78 64  
contact@sivosgarlin.fr

Michèle PLANTE

